

Campeurs :

Soyez les bienvenus au camping Oxygène, membre de la Charte d'engagement Qualité tourisme de la région P.A.C.A, dont la devise est : Vous écouter. Tenir notre promesse. Nous améliorer sans cesse !
Pour plus d'informations, nous restons à votre disposition.

CONDITIONS GENERALES EMPLACEMENTS (à lire avant de signer le contrat)

Art.1 Procédure de réservation : d'un emplacement.

Pour réserver, veuillez nous retourner le « formulaire de réservation » dûment rempli et signé, auquel vous joindrez impérativement un chèque d'arrhes d'un montant de 65€.

65 € Pour la réservation d'un emplacement.

Dès réception de votre formulaire, une confirmation écrite du gestionnaire vous sera envoyée pour rendre votre réservation effective.

Art.2 Conditions de réservations.

* annulation du séjour : toute annulation devra être notifiée par courrier recommandé. Si cette annulation a lieu moins de 30 jours avant la date d'arrivée, il sera retenu la totalité des arrhes versée.

* aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

* désistement sur le site : www.camping-oxygene.com

Attention pour les emplacements : la période réservée et non utilisée sera facturée au coût du forfait minimum.

Infos pratiques importantes

1. **Il est conseillé de réserver** : Si possible, afin d'avoir le choix de la période ou de l'emplacement que vous souhaitez.

2. **L'accès à la piscine** : Pour des raisons d'hygiène, les « caleçons de bain » sont strictement interdits pour la baignade. Seuls les maillots de bain et shorty sont acceptés.

3. **Barbecue** : seuls les barbecues électriques ou à pierres volcaniques, chauffés au gaz, à la norme NF, sont autorisés pour des raisons de sécurité.

4. **Nos amis les bêtes** : Les animaux domestiques sont acceptés dans le camping mais seulement si ces conditions sont remplies :

- Nous fournir un certificat de vaccination en cours.
- L'animal devra être tenu en laisse en permanence et sorti du camp pour ses besoins.
- Celui-ci ne devra pas rester seul en votre absence, enfermé ou attaché sur l'emplacement en votre absence.

✂

CONDITIONS GENERALES EMPLACEMENTS (à lire avant de signer le contrat)

Art.1 Procédure de réservation : d'un emplacement.

Pour réserver, veuillez nous retourner le « formulaire de réservation » dûment rempli et signé, auquel vous joindrez impérativement un chèque d'arrhes d'un montant de 65€.

65 € Pour la réservation d'un emplacement.

Dès réception de votre formulaire, une confirmation écrite du gestionnaire vous sera envoyée pour rendre votre réservation effective.

Art.2 Conditions de réservations.

* annulation du séjour : toute annulation devra être notifiée par courrier recommandé. Si cette annulation a lieu moins de 30 jours avant la date d'arrivée, il sera retenu la totalité des arrhes versée.

* aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

* désistement sur le site : www.camping-oxygene.com

Attention pour les emplacements : la période réservée et non utilisée sera facturée au coût du forfait minimum.